

### Objectifs :

- Connaître les dispositifs fiscaux pour investir
- Choisir le bon dispositif selon le bien et l'objectif patrimonial
- Compléter les déclarations de revenus fonciers
- Traiter les bénéfices ou déficits fonciers

### Participants :

- Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou, lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire
- Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau
- Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

### Prérequis :

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée

**770 €**

(non assujetti à la TVA sauf formation à Roanne)

14 heures

### Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 30/03, 31/03
- 06/07, 07/07
- 05/10, 06/10

## Le contenu

### Fiscalité des revenus fonciers

- Les motivations pour investir
- Panorama des dispositifs fiscaux en vigueur
- Investir dans le neuf
- Investir dans l'ancien avec ou sans rénovations
- Choisir son statut : LMP ou LMNP
- Choisir son imposition : en Microfoncier au réel d'imposition
- Compléter les déclarations des revenus fonciers
- Comprendre les charges déductibles
- Calculer le résultat foncier imposable
- L'imputation du déficit foncier
- Evaluation formative : Cas pratiques sur l'investissement Pinel et Déclaration de revenus fonciers, Quizz

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

### Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

### Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

